

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18256**

Intitulé

TP : Titre professionnel Technicien des matériaux composites

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère du Travail - Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) Modalités d'élaboration de références : CPC Industrie	Le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

225s mise en oeuvre des plastiques et des matériaux composites

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) titulaire de l'emploi encadre une équipe d'opérateurs pour la fabrication en petites et moyennes séries de pièces en matériaux composites, dans une entreprise travaillant pour des secteurs professionnels tels que l'industrie, l'aéronautique, l'éolien, la construction nautique, automobile et ferroviaire, le sanitaire, le mobilier urbain.

A partir d'instructions techniques et d'un planning de production, il (elle) est chargé (e) de réaliser avec son équipe la fabrication prévue, en suit les résultats qualitatifs et quantitatifs, et participe à l'amélioration continue de son secteur de production. Il (elle) met en place les postes de travail, règle les équipements et en effectue l'entretien préventif, démarre les productions, conduit la majorité des opérations délicates et celles nécessitant un niveau de responsabilité élevé, comme le transfert de la résine pour la fabrication des pièces en moule fermé.

Son expertise technique l'amène à participer à la définition, à la réalisation et à la mise au point des moyens de production pour les nouvelles pièces, en particulier pour la fabrication des moules.

Quand les pièces fabriquées ont une valeur importante, par exemple pales d'éoliennes ou coques de bateaux, et qu'elles présentent des défauts locaux, il (elle) peut être chargé (e) de réaliser des réparations de structure, en atelier ou sur site, de manière à garantir la conformité des pièces concernées.

Le (la) technicien (ne) est responsable d'une équipe de production constituée majoritairement de stratifieurs dans un atelier comportant généralement plusieurs procédés de moulage. Les postes de travail qu'il (elle) supervise peuvent être regroupés en îlots suivant leur taille, le type de moulage ou celui des produits fabriqués. Il (elle) rend compte régulièrement des résultats et des problèmes rencontrés au chef d'atelier.

L'exécution des tâches s'effectue le plus souvent debout avec des déplacements fréquents entre les différents postes de travail. Elle nécessite le port d'équipements de sécurité, en particulier pour éviter le contact avec les produits allergisants tels que les résines et les solvants, et se protéger contre les poussières d'usinage et de ponçage.

Les moules, les outillages portatifs et les outils manuels représentent les équipements les plus utilisés. Les principales machines, sont celles destinées à la mise en œuvre des résines.

La quasi-totalité des entreprises du secteur fonctionnent en 2 x 8.

Le poste requiert une grande vigilance au maintien de la propreté des postes de travail et au respect des règles de qualité, l'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

1. Organiser et animer un îlot de fabrication de pièces composites

Mettre en œuvre les techniques du moulage au contact et de la projection simultanée.

Mettre en œuvre les techniques des procédés d'injection éco et d'infusion.

Conduire les opérations d'usinage et de finition de pièces composites.

Agencer les postes de travail d'un îlot de fabrication de pièces composites.

Animer une équipe de fabrication de pièces composites.

Optimiser en atelier un process de fabrication d'une pièce composite.

2. Participer à la réalisation d'un moule pour pièce composite et préparer sa mise en production

Ajuster la définition de la fabrication d'un moule composite pour pièce composite.

Fabriquer un moule composite pour pièce composite.

Mettre au point la fabrication d'une pièce composite.

3. Réparer une pièce composite avec défauts de structure, en atelier ou sur site

Préparer le poste de travail de réparation sur site d'une pièce composite.

Réparer localement la structure et la surface d'une pièce composite.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises de fabrication de pièces en matériaux composites pour l'industrie, la construction nautique, automobile et ferroviaire, le sanitaire, le mobilier urbain, les loisirs.

Technicien en matériaux composites, technicien d'atelier composites, chef d'équipe composites, technicien mouliste.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H3203 : Fabrication de pièces en matériaux composites

H2908 : Modelage de matériaux non métalliques

H2504 : Encadrement d'équipe en industrie de transformation

Réglementation d'activités :

Néant.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel peut être complété par un ou plusieurs blocs de compétences sanctionnés par des certificats complémentaires de spécialisation (CCS) précédemment mentionnés.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 18256 - Organiser et animer un îlot de fabrication de pièces composites	<p>Mettre en œuvre les techniques du moulage au contact et de la projection simultanée. Mettre en œuvre les techniques des procédés d'injection éco et d'infusion. Conduire les opérations d'usinage et de finition de pièces composites. Agencer les postes de travail d'un îlot de fabrication de pièces composites. Animer une équipe de fabrication de pièces composites. Optimiser en atelier un process de fabrication d'une pièce composite.</p> <p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 18256 - Participer à la réalisation d'un moule pour pièce composite et préparer sa mise en production</p>	<p>Ajuster la définition de la fabrication d'un moule composite pour pièce composite. Fabriquer un moule composite pour pièce composite. Mettre au point la fabrication d'une pièce composite.</p> <p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 18256 - Réparer une pièce composite avec défauts de structure, en atelier ou sur site</p>	<p>Préparer le poste de travail de réparation sur site d'une pièce composite. Réparer localement la structure et la surface d'une pièce composite.</p> <p>Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :</p> <p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation. Préparer le poste de travail de réparation sur site d'une pièce composite. Réparer localement la structure et la surface d'une pièce composite.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)

En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X		Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05/10/2006 paru au JO du 14/10/2006 - Arrêté du 12/10/2011 paru au JO du 10/12/2011 - Arrêté du 10/12/2013 paru au JO du 29/01/2014 - Arrêté du 16/07/2018 prorogeant l'arrêté du 05/10/2006 modifié paru au JO du 26/07/2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi

Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi

Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation

Références autres :

Equivalences définies par arrêté avec les certifications suivantes :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.travail-emploi.gouv.fr

Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Prorogation 2 ans - Arrêté du 16/07/2018 prorogeant l'arrêté du 05/10/2006 modifié paru au JO du 26/07/2018

Certification précédente : Technicien(ne) d'atelier des matériaux composites